

4^e CONGRES - BORDEAUX - 23-25 novembre 1984

« *Des Solidarités pour un Développement local* »

Rappel : 1200 participants

Président FCSF : Etienne MATRAY

En 1984 : il y a 1200 centres sociaux - 18 FD ou regroupements

Ce qui était en jeu : Le nombre des centres sociaux a augmenté rapidement avec les derniers programmes d'action, prioritaire du Plan et de logement social : fin des bidonvilles, dernier exode rural, développement des militances résidentielles. On a besoin de se rencontrer entre acteurs bénévoles et professionnels (ceux-ci voient leur nombre augmenter avec l'entrée des métiers de l'animation, notamment), au niveau d'un Congrès national, afin « *d'affirmer ensemble une place et une identité du Centre social* ». Il s'agit de faire émerger une mise à jour du **projet centre social**... en définissant les conditions nécessaires - et suffisantes ? - « *pour qu'un centre social soit un dispositif efficace inséré dans le développement social local* ».

En 1984, on est déjà confronté à ce que la presse a nommé la « nouvelle pauvreté », suite à la crise économique après les chocs pétroliers et avec les restructurations industrielles, diagnostiquée par les rapports OHEIX, GONTCHAROFF, MACLOUF... en attendant le rapport de Joseph WRESINSKI au Conseil économique et social qui inspirera le futur *Revenu minimum d'insertion (RMI)*. Côté urbain, vient de naître le premier *Programme de Développement social des Quartiers (DSQ)* suite à la Commission DUBEDOUT¹.

. Les documents préparatoires du Congrès pointent explicitement « trois faits majeurs » [Voir la note : « *Un Congrès parce que le paysage change* »] :

- ***d'abord, la récente décentralisation*** : après la campagne : « *1000 centres sociaux en péril* » qui, en 1979/80, avait attiré l'attention des pouvoirs publics - en l'occurrence l'Etat et l'administration centrale - sur la nécessité de soutenir le socle minimum de fonctionnement des Centres sociaux, arrive la première décentralisation - notamment de l'action sociale. Les centres sociaux réalisent - avec intérêt mais avec inquiétude - qu'il est désormais nécessaire d'exister aux niveaux territoriaux : « *Parler de développement local aurait été impossible sans parler de relations entre élus, bénévoles associatifs et professionnels. Les dés ne sont ni encore joués, ni déjà pipés, mais chacun observe avec circonspection son partenaire...* » note l'envoyée spéciale des ASH² à Bordeaux dans son article : « *Centres sociaux : profil d'aujourd'hui - projet de demain* ».

- ***ensuite, l'ouverture à l'économique*** : avec la crise industrielle, les Centres sociaux se préoccupent de plus en plus des exclus du travail et se sentent concernés par le développement économique de leur secteur. « *Mais - poursuit la journaliste des ASH - parler de développement local sans parler d'économie aurait été impensable et tous les projets d'avenir des centres sociaux tournent autour de cet enjeu économique : 'nous sommes comme un lapin fasciné par un boa : envie d'y aller, peur de se faire manger'.* »

- enfin, ***les mutations culturelles*** qui touchent les nombreux domaines de l'activité des centres : évolution de la famille, gestion du temps, montée des violences, diversité des cultures...

¹ On rappellera que le début des politiques publiques d'insertion sociale et professionnelle peut être situé avec la circulaire n° 44 du 10 septembre 1979 : « *Education Travail Santé* », qui fait suite à la loi du 19 novembre 1974 prévoyant la création de structures de travail protégé et à une première circulaire datée du 15 juin 1976.

² *Actualités Sociales Hebdomadaires*, n° 1428 - 7 décembre 1984.

Le Congrès ouvre donc un vaste chantier de débats autour de ces axes de travail pour nourrir la préparation de l'accueil des nouvelles démarches et procédures du **contrat de projet** avec la branche Famille de la Sécurité sociale, suite à la décentralisation des Caisses d'allocations familiales (CAF). (La nouvelle circulaire de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF), Direction de l'Action sociale, n°59-84, date du 31 décembre 1984, mais elle a été préparée bien en amont.)

Les Ateliers/Carrefours/Tables rondes - sont organisés autour de 11 thèmes :

- 1. Conditions et modes de vie quotidienne des familles - 2. Vivre le temps libre - 3. Ma, ta, sa, notre santé - 4. Habitat et cadre de vie - 5. Exclus, marginaux, groupes spécifiques dans la vie locale - 6. Confrontation et cohabitation des cultures - 7. La Vie économique locale - 8. Vie associative et fonctionnement de la société - 9. L'interaction des acteurs dans le développement local - 10. Enfants, adolescents : éducation, formation, socialisation - 11. Les modes de gestion des centres sociaux et les dynamiques sociales locales.

Des personnalités participant : Georgina DUFOIX, Ministre des Affaires sociales, Pierre BOISARD, Président de la CNAF, Jacques CHABAN-DELMAS, Maire de Bordeaux, Marinette GIRARD, Directeur de l'Action sociale au Ministère des Affaires Sociales, des experts et des chercheurs...

Des engagements pris à la suite du Congrès de Bordeaux :

(AG de 1985 et AG de 1986)

- **L'élaboration du 'projet centre social'** d'abord comme démarche associative, puis comme procédure contractualisée avec les CAF et la CNAF, donne lieu à des nombreux groupes de travail interne à la FCSF et en partenariat l'Institution. Le soutien de l'Etat est confirmé - au moins jusqu'en 1986... - par les encouragements de la Directeur de l'Action sociale qui souligne que s'il faut se préoccuper des populations les plus lourdes, il ne faut pas, par excès de spécialisation, « *négliger le rôle de prévention des centres sociaux...* »

Deux publications en seront issues de ces travaux : en 1986 - les dossiers « *Repères* » : 1 : « *Le centre social élabore son projet* » - 2 : « *L'association gestionnaire* ».

- La préparation puis la création d'une **Convention de développement** et du **Fonds mutualisé** qui lui est associé, vont permettre de soutenir un développement accéléré du réseau avec la création de Fédérations ou de regroupements des centres sociaux : c'est la réponse en actes à l'objectif du Congrès visant à donner une existence départementale organisée et compétente des centres sociaux en réseau, pour gérer des relations maîtrisées avec leurs nouveaux partenaires territoriaux. A l'interne, l'appel à une nouvelle contribution financière des Centres pour cette mutualisation financière a un impact sur la conception de l'autonomie du centre social et ouvre un débat sur les échelons de l'organisation du réseau, du local au national. A l'externe, ces relations deviennent la condition non seulement de la nécessaire capacité d'existence économique des centres, mais leur constitution en acteurs du développement local.

[Noter que l'on passe de 18 fédérations ou regroupements (Bordeaux 1984) à 27 (La Rochelle 1992) et 38 (Strasbourg 1998)]

Ressources associées :

. *Congrès national des Centres sociaux*, Actes du Congrès, 23-25 novembre 1984, Bordeaux, FCSF, 1985.

. *Ouvertures*, N°12-1984.

. Dossiers de la collection « *Repères* » : « *Le CS élabore son projet* », *Repères*, n°1-1986 ; « *L'association gestionnaire* », *Repères*, n°2 -1987.

Pour aller plus loin : site internet - Niveau 3 : Sources / Ressources